



Face à l'incertitude,
à 15 jours
de l'élection,
les « marchés »
s'inquiètent

« La France a besoin d'un traitement de choc »

(Denis Kessler, ancien vice-président du Medef)

Pages 2 et 3



ABANDON DES POURSUITES JUDICIAIRES CONTRE ÉLIE DOMOTA, secrétaire général de l'UGTG !

U.G.T.G. - Union générale des travailleurs de Guadeloupe
Aux organisations ouvrières et démocratiques,
Chers camarades,

Le secrétaire général de l'UGTG, Élie Domota, a été convoqué en octobre dernier à la gendarmerie de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), où il lui a été notifié une plainte « pour violence en réunion », déposée par un cadre dirigeant de BMW, propriété du président du Medef Guadeloupe. Un procès aura lieu le 31 mai 2017 à Pointe-à-Pitre. Une nouvelle fois, on s'en prend à notre organisation syndicale pour essayer de nous faire taire. Malgré la farouche répression orchestrée en représailles à la vaillante grève générale de quarante-quatre jours en 2009, ils n'ont pas réussi à nous faire courber l'échine. Encore une fois, il s'agit d'une volonté manifeste de criminaliser l'action syndicale et de diaboliser l'UGTG (...). L'État et les patrons veulent faire appliquer sans contestation leurs réformes de refonte à la

baisse des conventions collectives, faire disparaître le Code du travail et singulièrement le droit de grève, veulent abattre toutes les libertés fondamentales, refusant dans le même temps toute négociation de branche. Tout cela au nom de cette fameuse paix sociale et de la compétitivité des entreprises. L'UGTG réaffirme que se battre pour l'indépendance des syndicats, c'est défendre les travailleurs, c'est s'opposer aux licenciements et aux abominations dont ils sont victimes, c'est lutter pour la défense des droits et garanties des larges masses. L'UGTG réaffirme que le pacte travail-capital n'a pas pour objectif l'allègement des régressions sociales imposées par l'État et le patronat mais l'éradication d'un syndicalisme indépendant, de lutte de classe et de confrontation sociale. L'UGTG réaffirme qu'à travers cette plainte, c'est la liberté syndicale, le droit pour les tra-

vailleurs de disposer d'organisations syndicales indépendantes qui est visé. C'est pourquoi nous vous demandons d'informer tous ceux qui luttent pour la défense des libertés syndicales et singulièrement les militants du mouvement ouvrier démocratique. Au nom de la solidarité ouvrière, au nom de la démocratie, au nom du droit des travailleurs de Guadeloupe et de leurs organisations syndicales qui luttent pour leurs légitimes revendications, nous faisons appel à votre soutien et votre solidarité sous la forme que vous jugerez utile, notamment en interpellant M. Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux, ministre de la Justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris, avec copie à l'UGTG : webugt@gmail.com

Recevez, chers camarades,
nos salutations militantes.

Pour l'UGTG, Maïté Hubert-M'Toumog,
secrétaire générale adjointe de l'UGTG.

**D'ores et déjà,
de très nombreuses
prises de position
d'instances syndicales
françaises ont été
envoyées à l'UGTG,
ainsi que depuis
l'Espagne,
la Suisse,
le Mexique,
l'Afrique du Sud.**